



**RAPPORT-SUIVI-ÉVALUATION**  
**de la participation du REPARC**  
**à la**  
***Sixième session de la plate-forme mondiale pour la Réduction***  
***des Risques de Catastrophe***  
  
***13-17 mai 2019 | Genève, Suisse***



Placée sous la co-présidence de Monsieur **Manuel SAGER**, Secrétaire d'État du gouvernement suisse et de Mme **Mami MIZUTORI**, Représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies, la sixième session de la Plateforme mondiale pour la Réduction des Risques de Catastrophe a eu lieu du 13 au 17 Mai 2019 à Genève, en Suisse.

Parmi les participants venus de 182 pays, il y avait la délégation du REPARC ayant bénéficié des appuis financiers de la Banque Mondiale et de l'UNISDR et composée comme suit:

- **Hon Adonis Appolinaire MOUDOUMA**, Président du REPARC, Chef de délégation;

Membres:

- **Hon Enriqueta NSE MICO**, Secrétaire Général Adjointe du REPARC;
- **Hon Blaise AMBETO** Membre du REPARC;
- **Hon Louis Roger ESSOLA ETOA**, Facilitateur du REPARC.

La participation du REPARC visait essentiellement les trois objectifs ci-après:

- Renforcement des capacités;
- Développement de la visibilité du REPARC;
- Établissement des contacts à exploiter en networking.

## **I RENFORCEMENT DES CAPACITÉS**

Évoluant aux côtés de la délégation de la CEEAC, les membres du REPARC ont pris part aux sessions ci-après:

- La deuxième session de la conférence sur les systèmes d'alertes précoces multi-aléas;
- La quatrième session de la Conférence Mondiale sur la reconstruction;
- La sixième session du Forum politique des parties prenantes engagées dans la RRC, tel que communément désigné Plateforme Mondiale.

### **I.1 LA DEUXIÈME CONFÉRENCE SUR LES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE MULTI-ALÉAS,**

Elle était organisée à l'OMM par le réseau international pour les systèmes d'alerte

précoces, en conjonction avec la plateforme mondiale pour la RRC, afin d'apprécier les progrès accomplis dans la réaalisation de l'objectif (g) du Cadre de Sendai, à savoir un meilleur accès aux systèmes d'alertes précoces multi-aléas.

La participation de la délégation du REPARC à ces travaux, leur a permis de mieux asseoir les connaissances acquises lors du premier forum hydrométéo d'Afrique centrale, et de partager la nécessité de voir améliorés la disponibilité ainsi que l'accès aux systèmes d'alertes précoces multi-aléas et l'information.

Bien plus, les parlementaires ont pris bonne note du rôle joué par la gouvernance au sein des pays, et partant leur nécessaire implication, dans la mise en place et le maintien des systèmes d'alertes précoces multi-aléas.

Il y va pour corollaire, l'impératif pour les membres du REPARC, de voir:

- renforcée la résilience des ripostes institutionnelles;
- renforcé le lien entre l'alerte précoce et l'action précoce grâce à des prévisions basées sur l'impact;
- formées les communautés locales du fait du rôle que celles-ci jouent souvent dans les interventions en temps de catastrophes.

Ce triptyque impératif appelle à établir un partenariat soutenu de travail entre l'OMM et le REPARC.

## **I.2. LA QUATRIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR LA RECONSTRUCTION**

La délégation du REPARC a pu être édifiée de ce que la conférence mondiale sur la reconstruction, est un forum mondial qui fournit une plateforme aux dirigeants, experts, décideurs, praticiens, universités, ONG, et secteur privé des pays développés et ceux en développement, pour partager leurs expériences en termes de relèvement et reconstruction post catastrophes, dans le but de faire avancer le dialogue politique pour un cadre international de relèvement et de reconstruction.

Comme souligné lors des travaux des différentes plateformes régionales d'Afrique centrale, au cours desquels l'appel au décroisement a souvent été lancé par les membres du REPARC à l'endroit des points focaux RRC, la délégation du REPARC s'est réjoui du fait que le thème de la 4ème WRC était « Inclusion pour un développement résilient ».

L'objectif général de la conférence était d'identifier les moyens efficaces permettant aux parties prenantes, de créer des opportunités pour une participation active et significative des communautés au relèvement, afin que ledit processus soit des plus inclusifs et qu'aucune voix ne soit laissée pour compte.

Au sortir des diverses sessions thématiques qui ont meublé les discussions, et de la plénière de clôture avait traité de l'inclusion en tant que droit pour tous, étant entendu que l'accent placé sur l'inclusion avait été inspiré par la philosophie des ODD à l'effet de « reconstruire en mieux ».

Les Parlementaires ont retenu la bonne corde à ajouter à leur arc, des risques posés et des opportunités offertes par la pratique de l'inclusion par opposition au cloisonnement.

Dans le même esprit, leur participation au Forum Science – Politique qui avait pour cadre le Palais des Nations, a permis à la délégation du REPARC, de souligner:

- la valeur potentielle de la combinaison des approches académiques avec les

- savoirs traditionnels et autochtones,
- la nécessité de travailler de manière interdisciplinaire, de réunir les sciences naturelles et sociales, tout en encourageant le travail des jeunes scientifiques ainsi que les processus de gouvernance délibérative afin de mieux planifier et mettre en oeuvre les mesures à prendre au lendemain d'une catastrophe, à l'effet de « reconstruire mieux ».

Bien plus, ils se sont réjouis de ce que ledit forum a éludé la nécessité de produire et d'utiliser des données qui comptent, et de les communiquer dans le cadre d'une stratégie délibérée au sein d'initiatives de RRC, lesdites données devant être utilisées pour promouvoir la responsabilité, la prise des décisions, en particulier en ce qui concerne l'accompagnement de la volonté politique, et des étapes nécessaires pour passer des données à l'action.

Au reste, la délégation du REPARC a retenu que pendant ce forum, de nombreux orateurs ont affirmé la nécessité de revisiter et de disposer d'une terminologie cohérente sur le risque.

D'où l'intérêt identifié, à prendre régulièrement part aux conférences relatives à « Comprendre le Risque ».

### **I.3 LA PLATEFORME MONDIALE PROPREMENT DITE**

Elle s'est tenue du 15 au 17 mai 2019, avec pour thème « Dividende sur la Résilience: vers une gestion durable et inclusive des sociétés ».

Les discussions visaient à élaborer une contribution essentielle des parties prenantes à la RRC, telle que susceptible d'être portée tant au Forum politique de haut niveau de Septembre 2019 sur le Développement Durable et qu'au Sommet de Décembre 2019 au Chili sur l'Action climat.

Par rapport à cet objectif, la délégation du REPARC a pris part à l'ouverture, aux rencontres thématiques et à la clôture, tout en assistant à certaines sessions de « Stage d'Ignite » afin de tenir la main à l'apprentissage à partir des expériences réussies de certains acteurs.

#### **I.3.1 Leçons apprises des différentes sessions**

La délégation du REPARC a été présente autant que son nombre le lui autorisait, à différentes sessions qu'elle a retenues du fait de leur importance.

Au terme des différentes assises, les Parlementaires ont noté que la plate-forme mondiale a appelé à l'action accélérée:

- pour atteindre les sept objectifs du cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 et a souligné l'importance de ladite réduction,
- pour atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ainsi que la mise en oeuvre du Cadre de Sendai et de l'Accord de Paris.

Elle a pris bonne note de ce que :

- Sur la base des données communiquées par les États membres au Sendai Framework Monitor, du Rapport d'évaluation globale 2019 des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe (GAR 2019), la plate-forme mondiale 2019 a fait le point sur la mise en oeuvre du cadre de Sendai.

- Des progrès y ont été accomplis, ouvrant la perspective vers une meilleure compréhension des risques et la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) en tenant compte des risques.

Les Parlementaires membres de la délégation du REPARC se sont également félicités:

- du fort engagement des pays envers le multilatéralisme dans la poursuite d'approches intégrées de la réduction des risques de catastrophe, en développant des approches noeudales entre les dynamiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, et celles de développement durable, tout en s'appropriant le constat que rythme actuel de mise en œuvre du Cadre de Sendai n'est pas assez rapide pour respecter l'échéance de 2020 fixée pour la Cible (e), bien que quarante-deux pays ont signalé l'élaboration en cours, de stratégies de réduction des risques de catastrophe.

Toutefois, la délégation du REPARC a été édifiée de ce que:

1- La mortalité due aux catastrophes se poursuit globalement sur une tendance à la baisse;

2- Le paysage des risques change rapidement: divers risques, allant du climat, du biologique aux risques informatiques doivent être pris en compte;

3- GAR 2019 a souligné que le risque est complexe et non linéaire: une meilleure compréhension de l'impact complet et des effets en cascade des dangers naturels et d'origine humaine est essentielle. La prise de conscience et la compréhension des risques imminents, interconnectés et en évolution rapide, sont insuffisants à tous les niveaux.

4- La communauté de la RRC s'est engagée en faveur d'une approche inclusive de la réduction des risques de catastrophe, reconnaissant les rôles indispensables des groupes à risque touchés de manière disproportionnée, y compris les femmes, les personnes déplacées, les personnes handicapées, les personnes âgées et les enfants qui participent à la réduction des risques de catastrophe.

5- Ayant établi que le rythme et l'échelle d'actions actuelles ne permettront pas d'atteindre les objectifs du Cadre de Sendai, la plate-forme mondiale a pris acte de ces défis, et a appelé toutes les parties prenantes à plus d'ambition, d'engagement et de leadership, à l'effet de faire avancer la mise en œuvre du Cadre de Sendai

6- Des experts de la science, des Nations Unies et ceux du secteur privé, ont créé un nouveau groupe de travail technique chargé d'élaborer une liste de définitions qui contribueront à renforcer la compréhension des nouvelles dimensions du risque de catastrophe, afin d'informer le processus décisionnel et en vue de mettre en œuvre des actions visant à transformer les comportements.

7- Le concept «dividende sur la résilience» exigera des pays, des communautés, des entreprises et des individus, à accroître leur capacité à participer à la prévention et à la réduction des risques, appelant par là même, la nécessité à satisfaire les besoins en capacités des gouvernements et des parties prenantes, pour faire avancer la mise en œuvre du cadre de Sendai en cohérence avec les autres cadres mondiaux;

8- La voix des femmes, y compris à la base, devrait être reflétée à tous les stades de développement et de mise en œuvre de stratégies nationales et locales. Leur rôle de leadership doit être renforcé, de manière à traduire les engagements en faveur de l'inclusion des femmes en progrès réels.

9- Dans le même esprit, les enfants, et les jeunes professionnels ouvrent la voie de la réduction des risques de catastrophe et à l'Action climatique. Des efforts plus importants sont nécessaires pour institutionnaliser leur engagement et puiser dans

leurs capacités.

10- Le rôle des médias devrait être renforcé pour contribuer efficacement à la réduction des risques de catastrophe, en s'assurant que l'infrastructure de communication essentielle est en place et fonctionne, fournissant des informations visant à aider les communautés à réduire les risques, et à trouver de l'aide en cas de catastrophe.

11- Les approches régionales de la réduction des risques de catastrophe doivent être encouragées, non seulement comme un moyen d'adresser les risques transfrontaliers, mais aussi pour informer les stratégies nationales dans la poursuite de la cohérence dans la planification et la mise en œuvre.

12- En appelant les gouvernements à accélérer les efforts pour développer et mettre en œuvre la réduction des risques de catastrophe ainsi que des stratégies alignées sur le Cadre de Sendai afin d'atteindre la cible (e) d'ici 2020, et en cohérence avec des plans d'adaptation nationaux, ainsi que la livraison des contributions déterminées au niveau national, la délégation du REPARC a pris la pleine mesure de la nécessité d'intensifier le rôle de contrôle de l'action gouvernementale.

13- L'approche participative/inclusive devra servir de créneau pour élaborer, et mettre en œuvre des stratégies et des plans locaux de réduction des risques de catastrophe. Ces stratégies et plans doivent être dirigés localement, guidés par les connaissances de la communauté et mis à profit des solutions locales, y compris l'apprentissage entre communautés et entre pays.

14- Les schémas d'urbanisation actuels exigent des efforts à long terme de planification urbaine-rurale intégrée, des cadres de financement durables et la coopération de tous niveaux de gouvernement et d'autres parties prenantes pour construire des villes résilientes.

15- Une infrastructure résiliente aux catastrophes est essentielle pour concrétiser la vision d'un développement fondé sur les risques. À ce niveau, les Parlementaires ont retenu qu'il est besoin de capitaliser sur les avantages connexes des approches basées sur les écosystèmes et de développer la complémentarité des infrastructures bleues, vertes et grises.

16. Les approches basées sur la nature et les écosystèmes doivent être encouragées pour atteindre les objectifs de Dividende sur la Résilience et intégrer les stratégies de réduction des risques de catastrophe à tous les niveaux.

17- Les parties prenantes ont retenu de s'engager dans les solutions basées sur la nature et la résilience, étant entendu que les risques de catastrophe doivent également être considérés comme des facteurs de migration.

18- L'appel a été lancé à une plus grande décentralisation des ressources financières aux autorités locales, pour leur donner les moyens de se prendre en charge et d'identifier des approches de réduction des risques, y compris par le financement sur la base de prévisions.

19- Les pays appelés "Donateurs" et les institutions financières internationales ont été invités à intégrer la réduction des risques de catastrophe dans leurs aides au développement, avec des mécanismes spécifiques pour les pays vulnérables et exposés.

20. La réduction des risques de catastrophe nécessite une stratégie financière par couches, faisant appel à toutes les sources de revenus, appelant les politiques fiscales à intégrer la prévention en tant qu'élément fondamental, pour le financement de la réduction des risques de catastrophe, afin de renforcer la résilience.

21- Les mécanismes de financement devraient casser le cercle vicieux de la pauvreté, des inégalités et de l'exposition élevée aux risques, tout en réduisant la dépendance pour la prévention des catastrophes, la réponse et la reconstruction. Les parties prenantes à la plateforme ont appelé à l'exploration et à la mise à l'échelle de produits innovants axés sur le marché pour le financement du risque.

22- L'interaction entre les catastrophes, le changement climatique, la dégradation de l'environnement et la fragilité devrait être reconnue, y compris dans le contexte des risques liés à l'eau, tel que la délégation du REPARC en a eu meilleure connaissance, en assistant à certains « Stages D'Ignite ».

### **I.3.2 Leçons apprises du << STAGE D'IGNITE >>**

Les Parlementaires ont suivi avec beaucoup d'intérêt, certaines présentations, offertes au public, dans le cadre du « Stage d'Ignite » qui avait pour dessein d'allumer/catalyser des actions de changement, à partir des "success stories" présentées par certains acteurs.

Dans ce registre, ils se sont fait des connaissances assez poussées dans les problématiques ci-après:

#### **1.3.2. a Combiner utilisation des connaissances locales et systèmes d'alertes précoces**

Cette présentation leur a permis de comprendre comment les communautés de l'Est et de l'Ouest du Népal, combinent l'utilisation des connaissances locales et des systèmes d'alertes précoces techniques pour avertir de la survenue d'inondations. Le concept réussit à sauver des vies et des propriétés.

#### **1.3.2. b Construire et renforcer les infrastructures de RRC verte au niveau du paysage**

La disparition progressive des méthodes d'utilisation traditionnelle des sols, implique une destruction intensive de la végétation. Cet état de chose a eu pour effet, d'accroître l'inflammabilité des paysages naturels, culturels et périurbains/industriels. Pour y obvier, la session a suggéré de revenir aux pratiques d'utilisation durable des sols, à la revitalisation des paysages abandonnés et à leur potentiel en tant que source durable de production d'aliments, d'énergies renouvelables et d'emplois verts comme éléments clefs d'une économie verte. Ainsi, les paysages culturels et naturels gérés de manière intensive, fourniraient une infrastructure verte, et réduiraient la menace des incendies de forêt ainsi que les catastrophes secondaires qui sont consécutives aux incendies de forêt.

#### **1.3.2. c Défense des villages, fermes et autres atouts ruraux contre les feux de brousse**

Dans certaines régions d'Europe, les incendies de forêt mettent de plus en plus en péril les établissements ruraux (villages, villes, fermes dispersées) et d'autres atouts ruraux (champs / cultures, infrastructures et autres valeurs en péril). Cette tendance

exacerbée par les conséquences du changement d'affectation des sols, du changement climatique régional et en particulier de l'exode rural, s'est traduit par un affaiblissement de la main-d'œuvre rurale et des capacités d'autoprotection, avec pour corollaire, une augmentation des risques d'incendie sur des terres abandonnées.

À l'inverse, l'industrialisation croissante et la concentration des populations dans certaines zones exercent une forte pression sur les ressources naturelles en raison du changement d'utilisation des terres, comme en témoigne la fréquence élevée des incendies criminels et des incendies de causes «inconnues» dans les terres incultes. Le mélange d'établissements humains avec des écosystèmes naturels et les incendies qui brûlent à l'interface entre zones sauvages et établissements ruraux dans de nombreux endroits, créent de graves problèmes, qui sont devenus un sujet majeur de débat politique et de confrontation.

Aussi s'est-il avéré nécessaire que les autorités gouvernementales, la société civile, et les communautés rurales, soient préparées pour prévenir et réduire les risques d'incendies de forêt, pour défendre les communautés rurales et les biens ruraux en péril, ainsi que pour la protection de la santé et de la sécurité humaines contre les impacts directs et indirects négatifs et les conséquences des incendies de forêt.

À ce sujet, des directives ont été élaborées pour informer les habitants de la région (agriculteurs, chefs de communauté, services d'incendie locaux, pompiers volontaires et comités de défense de village).

Des informations de pointe sur les mesures de prévention des dégâts des feux de brousse et des mesures pragmatiques de protection de la santé et de la sécurité des personnes ainsi que de la biodiversité, contre les effets néfastes de la pollution par les incendies de végétation et autres feux de brousse, ont également été mises à disposition.

### **1.3.2. d Solutions basées sur la nature (NbS) en tant qu'outil pour la RRC basée sur les écosystèmes**

Cette session a permis de comprendre comment connecter la communauté de la RRC au potentiel offert par les écosystèmes en tant que solutions aux risques posés par le changement climatique. L'UICN qui porte ce concept après au lendemain des travaux de la plateforme régionale organisée à l'Ile Maurice, a souligné la valeur ajoutée d'un nouvel outil, qu'est le standard mondial pour les solutions basées sur la nature.

Étant donné que la norme est en cours d'élaboration, le moment était venu pour la communauté de la réduction des risques de catastrophe, y compris les membres du REPARC, d'en entendre parler et de donner son avis, en veillant à ce que la norme créée, offre la meilleure plus value aux projets futurs.

### **1.3.2. e Travailler avec les communautés sur des solutions de réduction des risques basées sur la nature**

À la suite de l'UICN, le partenariat entre la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et Nature Conservancy (TNC) ont présenté comment il leur a été possible de renforcer la résilience des communautés et des écosystèmes en utilisant des solutions basées sur la nature pour la réduction des risques dans les Caraïbes (îles résilientes), le Pacifique et l'Indonésie.

Des témoignages des personnes directement impliquées dans ce programme ainsi que des vidéos montrant des communautés engagées dans cette approche innovante ont été présentées pour édifier le public au rang desquels certains membres du REPARC, qui ont décelé l'intérêt certain pour leur réseau, d'aller toucher du doigt ces cas d'études.

### **1.3.2. f Infrastructures inclusives de risque d'inondation bleu-vert dans les villes**

Wetlands International a présenté des exemples phares de mesures d'infrastructure bleu-vert, visant à renforcer la résistance aux inondations dans les villes. Ces mesures font des communautés, des acteurs clés des processus participatifs de conception, avec pour corollaire, que leurs préoccupations ne sont pas négligées, mais intégrées dans les propositions visant à réduire les risques de catastrophe pour tous.

### **1.3.2. g Prise en compte des écosystèmes dans la prévention des risques de catastrophes**

Cette session a démontré comment les solutions basées sur les écosystèmes, réduisent les risques de catastrophe et fournissent des services d'infrastructure essentiels. À ce titre, elles sont pertinentes pour les différentes dimensions de la RRC, dans le sens qu'elles peuvent atténuer le danger même et, en tant que différence importante par rapport aux infrastructures grises, elles peuvent aider à réduire la vulnérabilité sociale grâce à des services d'approvisionnement tels que celui en nourriture et en eau.

Lorsque les écosystèmes sont protégés ou restaurés, ils peuvent servir de tampon naturel aux phénomènes dangereux et, à ce titre, réduire éventuellement l'exposition aux dangers. Avec un nombre croissant d'applications géographiques et écologiques dans le monde, il existe de plus en plus de preuves de l'efficacité de ces approches écosystémiques de la réduction des risques de catastrophe.

Les solutions basées sur les écosystèmes peuvent également protéger les infrastructures grises, réduisant ainsi les coûts de maintenance, prolongeant la durée de vie et renforçant la durabilité des infrastructures grises. Les solutions basées sur les écosystèmes sont maintenant de plus en plus intégrées, un exemple étant le programme de solutions basées sur la nature de la Banque mondiale, qui vise à faciliter l'adoption de solutions basées sur la nature dans les projets de RRC.

À la fin de cette session, les membres du REPARC, tout en se réjouissant du fait que cette session a permis de promouvoir un dialogue éclairé sur ce sujet et de discuter des moyens de mieux aligner ou de compléter les investissements dans les infrastructures verte, bleue et grise, ont davantage retenu que la conceptualisation de ces ensembles d'infrastructures, l'évaluation de leurs avantages et la mise en œuvre à plus grande échelle constituent un enjeu majeur.

### **1.3.2. h Prévention des catastrophes liées à l'eau**

Cette session s'est ouverte sur le constat que les inondations, les tempêtes, la sécheresse, les vagues de chaleur et d'autres événements météorologiques ont représenté 90% des catastrophes majeures survenues au cours des 20 dernières



années, pour établir que l'eau est le moyen par lequel les impacts du changement climatique se traduisent par des risques.

Étant entendu que le cinquième rapport d'évaluation du GIEC prévoit des sécheresses, des inondations et des tempêtes plus fréquentes et plus graves, une intensification de la fonte des glaciers et une élévation du niveau de la mer, tous étant des facteurs qui contribuent à l'augmentation du nombre de catastrophes dans le monde, les dommages causés par les inondations dans le monde sont estimés à 120 milliards USD par an, rien que pour ceux causés aux propriétés urbaines.

Un autre scénario de statu quo, prévoit d'ici 2050 une augmentation de 30% du nombre de personnes potentiellement exposées aux inondations et une multiplication par trois des dommages économiques. Le changement climatique aggrave encore la situation et entraîne une plus grande résilience.

À cet égard, les parlementaires ont pris bonne note que ces questions doivent être considérées dans le contexte du rôle de la gestion intégrée de l'eau, pour que toutes les parties de l'économie et de la société fonctionnent. Ainsi, la sécurité alimentaire et énergétique dépend de la gestion efficace et durable des ressources en eau, indispensable pour rendre les sociétés plus résilientes aux extrêmes climatiques. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ainsi que son assainissement ont de grandes répercussions sur la santé publique.

En quittant cette session, les délégués du REPARC ont retenu que:

- Les investissements dans la sécurité de l'eau sont des investissements dans la réduction des risques de catastrophe, car ils aident à préserver la croissance socioéconomique face à la vulnérabilité croissante aux risques liés à l'eau.
- Les investissements les plus bénéfiques dans l'eau sont ceux reliés à une planification intégrée qui combine et enchaîne les investissements dans l'infrastructure, les institutions et l'information sur le long terme tels qu'ils sont en mesure d'inspirer une action de réduction des risques de catastrophe dans d'autres domaines, et pour autant que ce sont des investissements dans la prévention et la réduction des dommages potentiels avant que les catastrophes ne se produisent.

## **II Développement de la visibilité du REPARC**

Deux temps forts ont marqué cette préoccupation, notamment la participation à la rencontre des parlementaires venus prendre part à la plateforme mondiale et la lecture de la déclaration du REPARC lors de la session dédiées aux déclarations.

### **II.1 La participation du REPARC à la réunion des parlementaires**

La session parlementaire à la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe, s'est tenue dans la matinée du 14 mai 2019, au Centre des Conférences de Genève.

Elle était placée sous la présidence de l'Hon. Saber Chowdhury, membre du Parlement du Bangladesh et Président d'honneur de l'Union interparlementaire.

Dans son propos lumineux, il a souligné le rôle important des parlementaires dans le renforcement de la résilience dans un climat en mutation, notamment par la législation, le contrôle, les allocations budgétaires et la représentation de la population ; appelant ainsi les Parlementaires à faire une réelle différence et à mobiliser la volonté politique nécessaire.

Poursuivant son propos, le Président de séance a souligné et/ou mis en exergue :

- l'importance de la prévention, plutôt que de gérer uniquement une catastrophe lorsqu'elle se produit ;
- la nécessité d'adapter les politiques et les pratiques de développement actuelles et, par conséquent, de calibrer l'appropriation / l'allocation de ressources pour assurer la prévention ;
- le fait que le Cadre de Sendai est l'unique accord du Programme de travail pour l'Agenda 2030 qui fait référence au rôle des parlementaires ;
- l'urgence de faire progresser la RRC pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030 ;
- la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'interaction entre les Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire, adoptée en 2018, en tant qu'outil de plaidoyer important pour renforcer les parlementaires participer aux délégations nationales aux conférences des Nations Unies et renforcer l'engagement avec les bureaux de pays des Nations Unies.

Prenant ensuite la parole, M. Marco Toscano-Rivalta, Chef du Bureau de liaison du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes naturelles à New York, a prononcé un discours au nom de la Directrice de l'UNDRR, Mme Kirsi Madi. Dans ses remarques, il a souligné le rôle important de l'UIP en tant que partenaire et s'est félicité de la participation des Parlementaires à la plate-forme mondiale, notant que les parlementaires ont un rôle essentiel dans la mise en œuvre du Cadre de Sendai, et que les résultats de la session parlementaire, contribueront à l'élaboration de la nouvelle stratégie d'UNDRR pour l'engagement parlementaire 2019-2021.

Puis la parole a été donnée à Mme Alexandra Blagojevic, responsable de programme à l'Union interparlementaire, a présenté un aperçu des travaux de l'UIP sur les objectifs de développement durable, le changement climatique et la réduction des risques de catastrophe, y compris une collaboration antérieure avec l'UNDRR, notamment la mise au point d'une boîte à outils pour les parlementaires. L'UIP a noté un engagement croissant des parlementaires sur le changement climatique et la RRC, les PEID jouant un rôle de premier plan. Les séminaires régionaux de l'UIP sur les objectifs de développement durable constituent une occasion de sensibiliser les parlementaires au changement climatique et à la RRC.

Dans la discussion qui s'en est suivie, tous les Députés et notamment ceux du REPARC ont partagé leurs expériences en matière de gestion des impacts du changement climatique et des catastrophes, ainsi que de la progression de la RRC et de la résilience au niveau national.

Les questions clés soulevées par les parlementaires et les autres participants à la

réunion, ont indiqué que:

- Dans de nombreux pays, la RRC est toujours considérée du point de vue de la gestion des catastrophes. Passer de la gestion des catastrophes à la prévention, à la réduction des risques et à la résilience est essentiel pour réduire les coûts humains et économiques des catastrophes ;
- Il est important de développer des instruments normatifs en conséquence, l'accent étant toujours mis sur la gestion des catastrophes.
- Les parlementaires jouent un rôle clé dans la sensibilisation, l'injection d'urgence et la mise en évidence des avantages économiques d'une action précoce ;
- Le changement climatique accroît le besoin de réduction des risques de catastrophe.
- La RRC peut aider à protéger des vies et des moyens de subsistance et à faire progresser le développement durable face au changement climatique, car les populations ont besoin de moyens de subsistance alternatifs qui ne créent pas de risques environnementaux / de catastrophe, appelant à ce que les plans nationaux de lutte contre le changement climatique, les stratégies de réduction des risques de catastrophe et les plans de développement nationaux soient cohérents pour garantir une utilisation efficace des ressources ;
- Dans les pays où les ressources sont limitées, les parlements jouent un rôle essentiel dans la planification de l'investissement, en tenant compte des risques et dans l'utilisation efficace des ressources budgétaires.
- L'engagement des Parlementaires dans la RRC s'est accru au cours des dernières années, indéniablement de la nécessité d'améliorer la compréhension du risque systémique et de ses conséquences dans différents secteurs et zones géographiques.
- Les parlementaires comprennent l'engagement des citoyens d'une manière différente de celle de l'exécutif. La société civile est un partenaire essentiel pour sensibiliser le public à la RRC.
- Les femmes jouent un rôle essentiel en tant qu'agents de changement pour la résilience. La législation peut aider à garantir la participation des femmes à tous les niveaux, y compris par le biais de la participation politique, des droits de propriété et de l'éducation.
- Il est essentiel d'impliquer les communautés locales dans la RRC. Les parlementaires peuvent faire le lien entre les niveaux national et local, dans la mesure où l'alerte rapide joue un rôle important dans l'amélioration de la préparation dans les communautés vulnérables.
- De nombreuses petites catastrophes, touchant les pauvres, ne sont pas comptabilisées. De meilleures données sur les sinistres sont nécessaires.
- Des Parlementaires de plusieurs pays ont participé à des groupes de travail interinstitutions avec différents ministères. Les approches pangouvernementales sont importantes pour traiter de la RRC en tant que question transversale affectant le développement durable.
- Il existe une multitude de bonnes pratiques sur la manière dont les parlements peuvent s'engager dans la RRC, y compris les comités restreints et la commission intersectorielle des ODD.
- Il est important de créer un soutien multipartite en matière de RRC et de résilience pour assurer la continuité.

- De nombreux risques de catastrophe sont transfrontaliers, y compris les inondations, les maladies, etc. appelant à renforcer les approches régionales et transfrontalières de l'engagement parlementaire en matière de RRC, en s'appuyant sur les bonnes pratiques telles que la loi adoptée par l'Assemblée législative en Afrique de l'Est. en 2016 ;
- Les organisations parlementaires régionales telles que le REPARC peuvent s'associer à l'UIP en tant que membres associé ou observateur ;
- Les défis auxquels sont confrontés les Parlementaires engagés dans la RRC incluent le renforcement des capacités, les formations, les ressources limitées.

Les participants ont par la suite, partagé quelques idées concrètes sur la manière dont les Parlementaires peuvent contribuer à faire progresser la RRC notamment par :

- Le soutien à l'élaboration de stratégies nationales et locales de RRC d'ici 2020, conformément à la cible (e) du Cadre de Sendai
- La promotion de la législation et des cadres normatifs, avec un accent particulier sur la prévention et la réduction des risques de catastrophe, en veillant à la cohérence des stratégies de réduction des risques de catastrophe avec celles liées à l'adaptation au climat et l'atténuation de ses effets, ainsi qu'au développement durable (ODD en particulier) ;
- La planification des investissements publics / privés en tenant compte des risques, notamment que lesdits investissements ne créent pas de nouveaux risques dans le respect des codes du bâtiment;
- L'intégration de la RRC dans les programmes scolaires et universitaires ;
- L'institutionnalisation de la gouvernance des risques par l'établissement de mécanismes de coordination et de supervision garantissant le risque de catastrophe tel que géré de manière systémique;
- L'organisation des auditions parlementaires sur l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et des plans nationaux de RRC, y compris l'allocation de ressources; la stimulation des réformes fiscales qui créent l'espace fiscal nécessaire à la gestion des risques de catastrophe ;
- La supervision et le développement de plaidoyers en faveur d'une collecte améliorée et d'une plus grande disponibilité des données nationales sur les catastrophes, en intégrant ces données dans les statistiques nationales, par exemple à travers les bases de données nationales sur les sinistres et les rapports des pays via le Sendai Framework Monitor.
  - Développer une liste de contrôle sur les éléments essentiels d'une bonne législation sur la RRC et / ou sur la manière dont les parlementaires peuvent contribuer à la mise en œuvre du cadre de Sendai.
- Dresser un bilan de ce que les parlements ont fait en matière de réduction des risques de catastrophe depuis l'adoption du cadre de Sendai.

Cloturant leur réunion, les Parlementaires ont adopté les mesures de suivi suivantes:

- L'UNDRR doit distribuer les procès-verbaux et la liste des participants
- L'UNDRR doit partager des informations de base, notamment le cadre de Sendai et la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies sur l'interaction entre les

Nations Unies, les parlements nationaux et l'UIP

- L'UNDRR doit intégrer les résultats clés dans l'élaboration de la nouvelle stratégie de l'UNDRR pour l'engagement parlementaire, 2019-2021
- L'UNDRR doit élaborer une liste de contrôle et des éléments indicatifs à l'intention des parlementaires sur le cadre de Sendai

## II.2 La Lecture de la déclaration du REPARC

Intervenant en 53ème position, l'Honorable Adonis Apollinaire MOUDOUMA, Président du REPARC, a, en présence de tous les membres de la délégation qu'il conduisait et des délégués membres de la délégation de la CEEAC, donné lecture de la déclaration dont teneur suit:

- ❖ ***Excellence Monsieur le Président ;***
- ❖ ***Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégation;***
- ❖ ***Distingués invités, en vos rangs et qualité, tout protocole observé ;***
- ❖ ***Mesdames et Messieurs***

*Permettez-moi, au nom du Réseau des Parlementaires d'Afrique centrale pour la Résilience aux catastrophes, de vous faire la déclaration qui suit.*

*À l'issue de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue en 2012, intitulée « L'avenir que nous voulons » les parties prenantes ont convenu de s'attaquer à la réduction des risques de catastrophe et au renforcement de la résilience après les catastrophes.*

*À Sendai, les États avaient réaffirmé tous les principes de la déclaration de Rio, non sans entre autres, renouveler l'engagement qu'ils avaient pris, d'agir d'urgence pour atténuer les risques de catastrophe et accroître la résilience dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté, et d'intégrer, selon qu'il conviendrait, tant la réduction des risques de catastrophe que le renforcement de la résilience dans les politiques, plans, programmes et budgets à tous les niveaux et d'en tenir compte dans les cadres pertinents.*

*À ce titre et conformément à la priorité N°2 de ce Cadre, les Parlementaires ont été encouragés à concourir à la mise en œuvre des mesures de réduction des risques de catastrophes, en adoptant de nouvelles lois, ou en modifiant celles qui existent et en allouant des crédits nécessaires pour faire face aux situations de risques et catastrophes, quelle qu'en soit l'origine.*

*En Afrique subsaharienne et particulièrement, dans l'espace CEEAC, ces problématiques sont cruciales du fait de leur caractère brutal et imprévisible, non sans citer leurs conséquences dévastatrices, malgré la brièveté de leur traitement médiatique. Elles affectent considérablement les moyens de vie des populations particulièrement, celles les plus pauvres qui sont régulièrement les plus exposées, les rendant très vulnérables.*

*Dans le même esprit et face au changement climatique, nos villes comme la plupart de celles des autres pays du monde, apparaissent comme des espaces à risques, non pas tant en raison des menaces climatiques auxquelles elles sont ou seront exposées, que de leurs vulnérabilités présentes et futures à de tels aléas étant donné leurs capacités limitées à y faire face ou à y répondre, du fait de l'absence de planification urbaine.*

*Ayant pris la pleine mesure que, le cumul des risques de catastrophe est dû en grande partie, au manque de planification politique et à la dégradation de l'environnement tel qu'ils découlent aussi des effets néfastes du changement climatique ;*

*Reconnaissant que ces catastrophes affectent autant les individus que les pays, mais davantage les pauvres qui ont le plus à perdre lorsqu'elles surviennent car ils n'ont pas les renseignements, les ressources, les capacités et les dispositifs de protection sociale qui sont nécessaires pour protéger leurs biens et leurs moyens de subsistances, sinon d'améliorer toute capacité à anticiper, résister, de s'adapter et de se remettre de leurs impacts négatifs,*

*Les Parlementaires d'Afrique centrale, par ma voix, soutiennent que, pour réduire les risques de catastrophe, il faut relever les défis existants et se préparer aux défis à venir, en s'attachant certes à surveiller, évaluer et comprendre les risques de catastrophe et échanger des informations à ce sujet ainsi que sur leur genèse, mais d'avantage, en renforçant la gouvernance et la coordination relatives aux risques de catastrophe dans tous les secteurs et dans toutes les institutions concernées.*

*Le renforcement de cette gouvernance passe à travers la pleine participation de tous les intervenants concernés à tous les niveaux pertinents avec en bonne place, les responsables politiques de nos pays, qui s'engagent à donner suite à l'internalisation du Cadre de Sendai, au bénéfice de la mise en place d'un environnement propice.*

*Cela exige que nous franchissions de nombreuses étapes importantes impliquant des engagements sincères et des mesures politiques fortes et concrètes, notamment celles qui contribueront à améliorer le niveau de résilience de nos populations les plus pauvres, qui sont les plus vulnérables.*

*À cet égard il est crucial de **propager avec vigueur l'art de «se préparer pour ne pas avoir de regrets» dans le contexte des changements climatiques et des risques croissants de catastrophe.** La déclamation de ce plaidoyer appelle à veiller à ce que la **réduction des risques de catastrophe soit une priorité nationale et locale** et à l'existence d'un cadre institutionnel solide pour sa mise œuvre.*

*Pour autant que l'un des sept objectifs du Cadre de Sendai consiste à augmenter nettement, d'ici à 2020, le nombre de pays dotés de stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe, les Parlementaires membres du REPARC appellent la communauté internationale à veiller également à améliorer nettement, d'ici à 2030, la coopération internationale avec les pays en développement et notamment ceux d'Afrique centrale, en leur fournissant des appuis appropriés et*

*continus afin de compléter l'action qu'ils mènent à l'échelle nationale pour mettre en œuvre le susdit Cadre.*

*Je vous remercie pour votre bienveillante et aimable attention !*

Cette déclaration a par ailleurs été transmise au secrétariat de la conférence pour être postée sur le site de l'événement.

### **III Établissement des contacts à exploiter en networking Networking**

Plusieurs acteurs rencontrés ont marqué un intérêt certain pour notre REPARC, tandis que d'autres ont édifié la délégation du REPARC sur leurs différentes activités et démarches, tout en souhaitant pour la plupart une franche collaboration.

Il s'agit notamment de :

- UNDRR ;
- UNISDR ;
- African Risk Capacity building ;
- Du Centre Climat de la Crix Rouge Internationale;
- le Représentant de la Bosnie Herzegovine qui en association avec la république Tchèque et le PNUD ont développé le Disaster Risk analysis System (DRAS),
- Initiative Adaptation ledger écosystem
- le Réseau mondial d'organisation de la société civile pour la RRC (GNDR) qu met en exergue la gestion des RC de base communautaire (GRCBC)
- the cadri Partnership qui offre des services aux pays à risques,
- Ben Smilowitz, directeur Général de l'initiative : disaster accountability projet smartreponse pour une réponse urgente et rapide
- Jean Luc Simeon, membre de la Communauté européenne pour la RRC, qui propose une approche qui transcende les États.
- Fanie Joseph, responsable ONG à Haiti veut s'inspirer du REPARC ;
- Et bien d'autres acteurs.

### **CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

La plateforme mondiale a souligné les conséquences du changement climatique et des catastrophes sur la sécurité, et encouragé l'élaboration des stratégies de réduction des risques de catastrophe et de renforcement de la résilience sur la base d'évaluations des risques intégrant catastrophes, risques climatiques et conflits.

La réduction des risques de catastrophe doit être considérée comme une priorité. «Construire en mieux» a été retenu, comme l'occasion de réécrire l'histoire de l'exclusion et de la marginalisation qui déterminent souvent la vulnérabilité des personnes et leur exposition aux catastrophes. La participation communautaire et l'esprit d'entreprise fondé sur le risque devraient être au centre de la récupération, la réhabilitation et la reconstruction.

La mise en œuvre de systèmes d'alertes précoces multirisques menant à une action rapide, devrait être améliorée, en tant que partie intégrante des cadres de réduction des risques de catastrophe.

Au reste, dans un contexte où la coopération internationale et l'action multilatérale

restent essentielles pour gérer la mondialisation et la systémique du risque de catastrophe à l'effet de fournir le soutien nécessaire aux pays en développement, le REPARC a retenu que la plate-forme mondiale continuait à jouer un rôle essentiel dans l'examen des progrès accomplis pour la mise en œuvre du cadre de Sendai et de définir des recommandations de politique générale, notamment la nécessité d'un examen à mi-parcours du Cadre de Sendai. Le message global de la plate-forme mondiale était que la résilience est rentable. À cet égard, les Parlementaires ont joint leur voix à l'appel fort qui a été lancé:

1- aux dirigeants à tous les niveaux pour assurer des dividendes de résilience pour tous.

2- au Sommet pour l'action sur le climat de 2019 et à la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques pour affirmer le rôle catalyseur de la réduction des risques des catastrophes lors de l'intensification des actions d'adaptation au changement climatique et de résilience.

Au soir du 17 mai 2019, Le REPARC s'est également joint aux autres participants à la plateforme mondiale sur la RRC pour réaffirmer que le cadre de Sendai fait partie intégrante du programme de développement durable à l'horizon 2030 et appeler à un plus grand engagement politique pour intégrer pleinement la RRC dans la mise en œuvre des ODD.

Aussi y a-t-il lieu de recommander fortement :

### **Aux États**

D'associer les antennes nationales du REPARC dans leurs chantiers d'élaboration des stratégies nationales RRC

### **À la CEEAC**

- Accompagner le REPARC dans la construction des partenariats avec l'UNDRR, African Risk Capacity Building et le Climate Center, non sans renforcer celui avec l'UNISDR et la Banque Mondiale ;
- Organiser en liaison avec la Banque Mondiale et le Centre Climat de la Fédération Internationale de la Croix rouge, un voyage d'études en faveur des membres du REPARC pour d'abord aller toucher du doigt les expériences développées par les communautés au sujet des solutions basées sur la nature (Micronésie et autres îles du pacifique), et ensuite, aller discuter avec les collègues Parlementaires d'Afrique de l'Est sur leur expérience pour l'adoption de la loi sur la RRC (Ouganda) ;
- Ouvrir des négociations avec la Banque Mondiale, la Fédération Internationale de la Croix Rouge et son Climate Center ainsi que l'UICN en vue d'amener les membres du REPARC et ceux de la plateforme régionale RRC-AC d'Afrique centrale à s'approprier les solutions basées sur les écosystèmes, tels que visant à faciliter l'adoption des solutions basées sur la nature dans les projets de RRC.



**Aux PTF**

Que le REPARC bénéficie des appuis conséquents pour :

- Le partage des idées concrètes sur la manière dont l'UNDRR et l'UIP peuvent les aider à mettre en œuvre le Cadre de Sendai ;
- Son implication dans le chantier d'élaboration par l'UNDRR de la liste de contrôle et des éléments indicatifs à l'intention des Parlementaires
- Le soutien du renforcement des capacités de ses membres en matière de compréhension des risques de catastrophe, notamment par leur participation aux évaluations et aux profils de risques nationaux;
- Le renforcement de leurs capacités pour accompagner leur engagement dans les stratégies nationales de RRC;
- La prise en charge de la participation des membres du REPARC aux rencontres onusiennes sur les changements climatiques, la RRC et les ODD, notamment par rapport aux opportunités à venir qui portent sur le HLPF sur les ODD, la COP25 de la CCNUCC au Chili, le Sommet sur le climat du Secrétaire général de l'ONU en Septembre 2019 à New-York et les plates-formes régionales de l'UNDRR en 2020.

Libreville, le 28 mai 2019

Le Président



Adonis Apollinaire MOUDOUMA